



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

## LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 11/02/2025

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13  
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5

Date de convocation : 04/02/2025  
Date de publication : 05/02/2025

Quorum applicable : 7

**Le 11 février 2025** à 18 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

#### Présents (12) :

##### AIME-LA-PLAGNE :

M. Laurent DESBRINI, titulaire.  
M. Michel GENETTAZ, titulaire.  
Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire.  
M. Pascal VALENTIN, titulaire.

##### CHAMPAGNY :

M. Xavier BRONNER, titulaire.  
M. RUFFIER des AIMES, suppléant (de René RUFFIER-LANCHE).  
M. Denis TATOUD, titulaire.

##### LA PLAGNE TARENTEISE :

M. Jean-Luc BOCH, titulaire.  
M. Pierre OUGIER, titulaire (avec pouvoir de Fabienne ASTIER).  
M. Romain ROCHET, titulaire.  
M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire.  
M. Christian VIBERT, titulaire.

#### Egalement présents (2) :

##### AIME-LA-PLAGNE :

M. Xavier URBAIN, suppléant.

##### LA PLAGNE TARENTEISE :

Mme Nathalie BENOIT, suppléante.

**Excusés (4) :** Mmes Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne et Fabienne ASTIER, titulaire de La Plagne Tarentaise (pouvoir donné à Pierre OUGIER).  
MM. René RUFFIER-LANCHE, titulaire de Champagny suppléé par Vincent RUFFIER des AIMES suppléant de Champagny et Benoît VALENTIN suppléant de La Plagne Tarentaise.

**Secrétaire de séance :** M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

- ⇒ **Ouverture de la séance plénière à 18h04.**
- ⇒ **M. le Président constate que le quorum est atteint.**

## ORDRE DU JOUR

**Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :**  
**depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.**

**Relevé de décision** : néant.

**Délibération n° 2025-006** : administration générale : adoption du tableau des effectifs des emplois permanents 2025 du SIGP : unanimité.

**Délibération n° 2025-007** : patrimoine : cession d'un terrain agricole sur le territoire d'Aime-la-Plagne, secteur de Longefoy : unanimité.

**Délibération n° 2025-008** : patrimoine : avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre MTC, dans le cadre de la rénovation de la tour de glace de Champagny : unanimité.

**Délibération n° 2025-009** : finances : ouverture de crédits dans l'attente du vote du budget général 2025 du SIGP : unanimité.

**Délibération n° 2025-010** : finances : compétence optionnelle : ouverture de crédits dans l'attente du vote du budget annexe Eau et Assainissement 2025 du SIGP : unanimité.

- ⇒ **Fin de séance à 19h14.**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 11 février 2025.

Le Secrétaire de séance,  
Christian VIBERT



Le Président,  
Jean-Luc BOCH

  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA GRANDE PLAGNE  
1355 Route d'Alpe - Les Provagnes  
73210 LA PLAGNE TARENTAISE

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le **19 FEV. 2025**

- ⇒ **Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).**
- ⇒ **Les actes peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du SIGP dans les deux mois suivant sa notification. Ils peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Téléphone : 04 76 42 90 00 - Télécopie : 04 76 51 89 44 - Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr (dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux).**